

**Atelier : Afrique/Amérique du Sud : Connexions et regards sur les droits reproductifs et sexuels.**

**L'expérience de la République Démocratique du Congo en matière de Droits reproductifs et sexuels**

**Ms. Annie Matundu-Mbambi**

WILPF- DRC

Chair Lady

[amatmbambi@yahoo.fr](mailto:amatmbambi@yahoo.fr)

A travers la présentation de différents aspects de violences sexuelles qu'ont subi des femmes en RDC, cette communication tentera de démontrer la nécessité de faire adopter au parlement la loi sur la santé sexuelle et de la reproduction pour permettre aux femmes congolaises de pouvoir disposer librement de leur corps et de faire entendre leurs voix en matière de droits sexuels et reproductifs. L'exemple du droit des femmes victimes de viols de décider d'avorter peut être cité comme exemple. Il s'agira ici de montrer l'articulation entre des expériences sexuelles et reproductives dans un contexte de violences subies par les femmes et le droit mis en place pour permettre aux femmes de protéger ces mêmes droits et de les faire entendre. Cette communication pose le problème de l'existence d'un cadre législatif qui poserait les droits en matière de sexualité et de reproduction des femmes. Elle met l'accent sur le respect des droits sexuels et reproductifs des femmes dans des contextes de conflits et de la reconnaissance des préjudices au niveau pénal qu'elles subissent.

Responsables de l'atelier : Pr Arlette Gautier, Université de Brest & Chrystelle Grenier-Torres,  
Chercheure en sociologie, LAM, IEP Bordeaux ; [c.grenier.torres@free.fr](mailto:c.grenier.torres@free.fr); [Arlette.Gautier@univ-brest.fr](mailto:Arlette.Gautier@univ-brest.fr)